

# Proposition de zonage

## Incarville



Rapport – Mars 2023

# 1. Contexte général

## 1.1. Contexte administratif

- Population<sup>1</sup> : **1 399 habitants**
- Nombre logements<sup>2</sup> : 608 logements dont 97 % de résidences principales, soit 581 logements
- Densité moyenne<sup>3</sup> : 2,41 habitants par logement
- Commune adhérente à Communauté d'Agglomération Seine Eure

Cf figure 1.

## 1.2. Urbanisation

Le PLUi prévoit :

<b>Secteur</b>	<b>Surface (en hectares)</b>
<i>Uh : Hameau densifiable</i>	
<i>AU : Zone à urbaniser dominante habitat</i>	5.7
<i>Auir : Zone à urbaniser projet de liaison A28/A13</i>	
<i>Auz : Zone à urbaniser dominante activités économiques</i>	
<i>Auzir : Zone à urbaniser dominante activités économiques projet de liaison A28/A13</i>	
<i>2AU : Zone à urbaniser à long terme</i>	

Sur une base de 10 nouveaux logements/hectares, 57 nouvelles habitations pourraient être créées à moyens termes.

Cf figure 2.

---

<sup>1 et 2</sup> : INSEE – données 2015

<sup>3</sup> En tenant compte du nombre de résidences principales

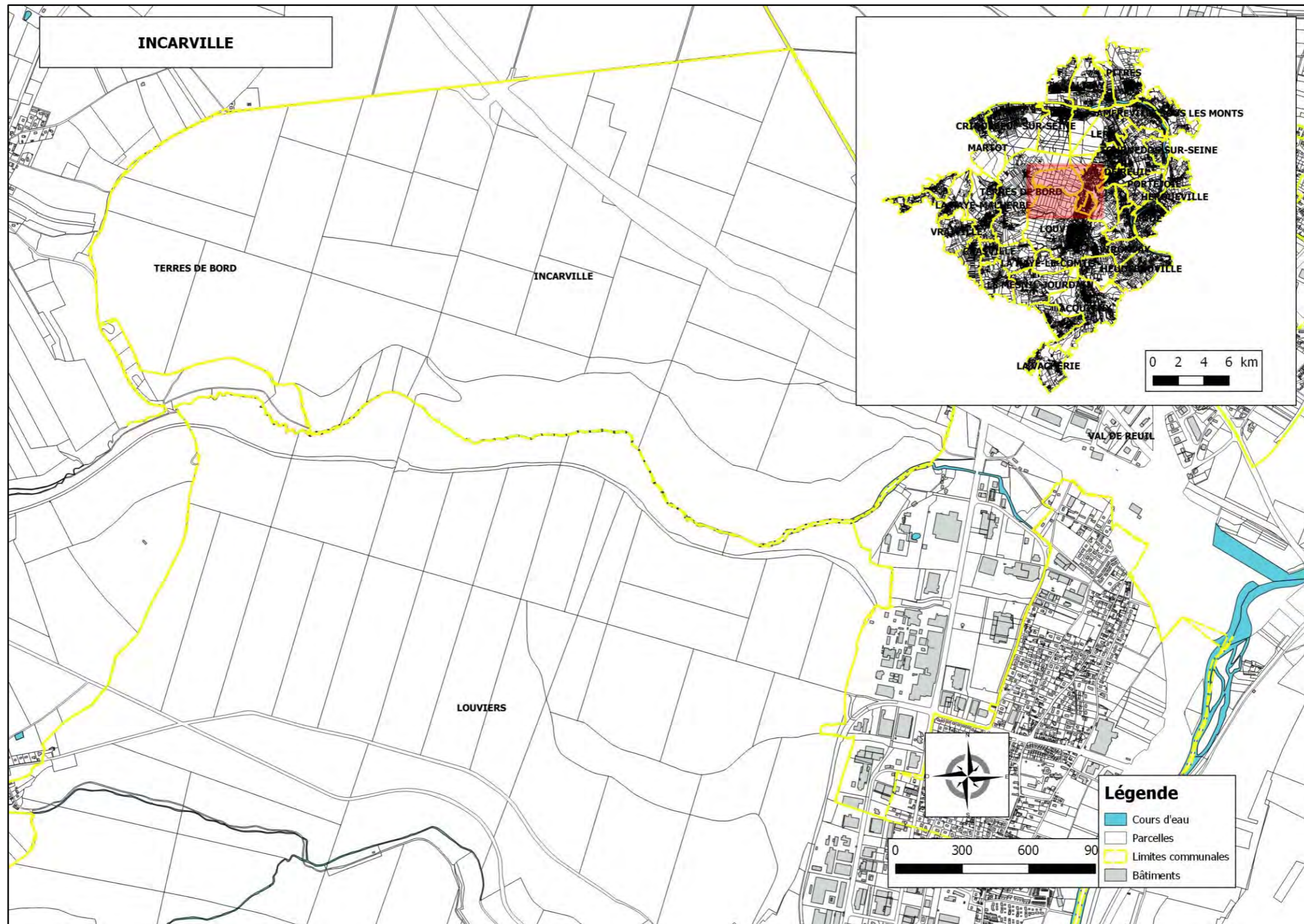


Figure 1 : Localisation de la commune sur le territoire (Réalisé par IRH à partir des données cartographiques transmises par la CASE)

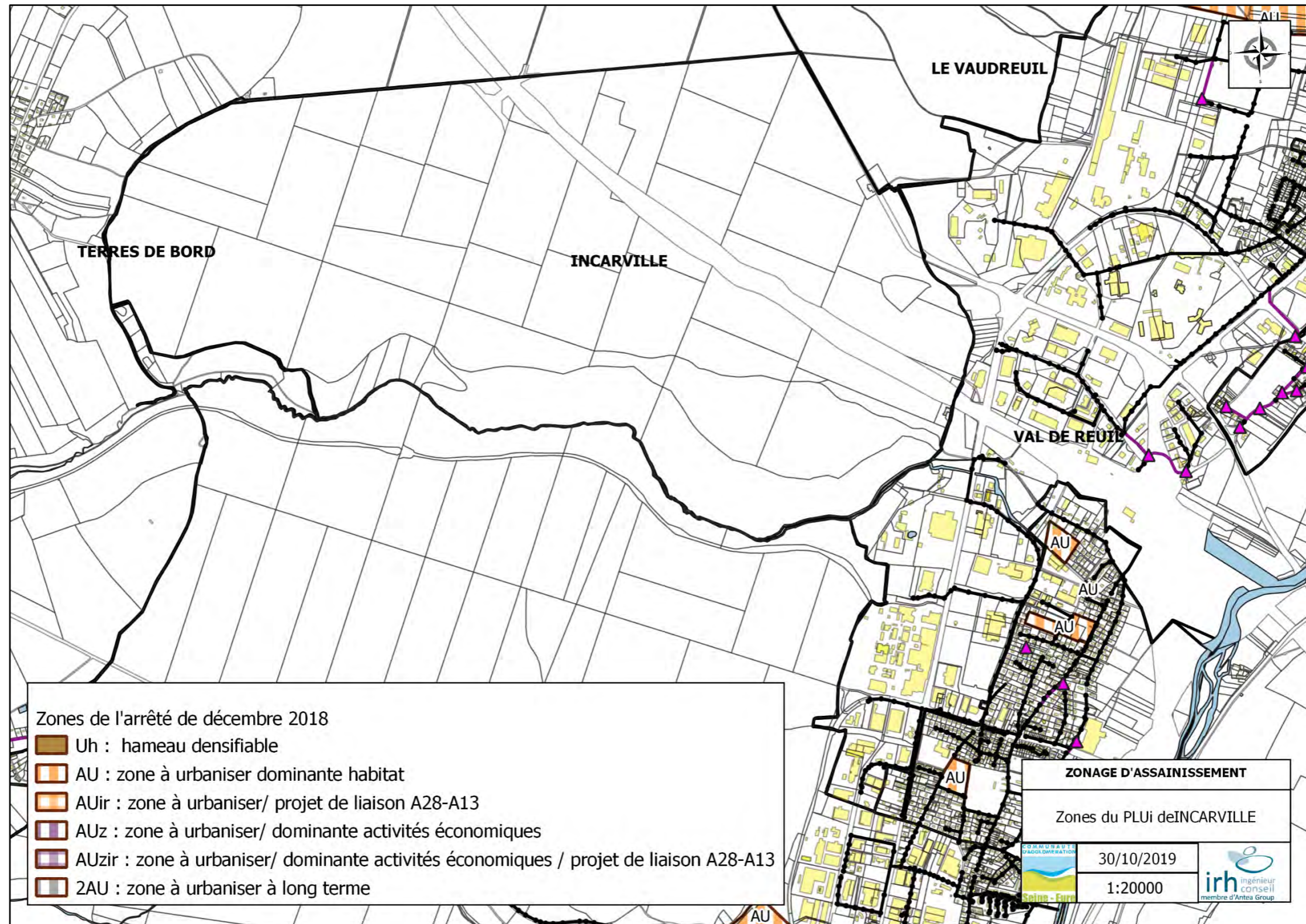


Figure 2: Cartographie des futures zones d'urbanisation (Réalisée par IRH à partir des données du PLUi transmises par la CASE)

### **1.3. Contexte artisanal-industriel**

La commune compte des petits commerces et artisanats ainsi qu'un centre commercial et qu'une partie du parc d'activité de la Fringale.

### **1.4. Bâtiments publics**

La commune est équipée d'écoles, de différents bâtiments publics et d'une salle communale assainis en collectif.

### **1.5. Conclusion sur le contexte général**

Les flux semblent essentiellement de nature domestique sur la commune.

## 2. Contexte environnemental

### 2.1. Cours d'eau

Sans objet.

### 2.2. Zones naturelles

La commune est concernée par :

- La ZNIEFF de type 2 « la forêt de Bord, la forêt de Louviers, le bois de St-Didier »,
- La ZNIEFF de type 1 « Les longues raies »,
- La ZNIEFF de type 1 « les Valoines »

*Cf figure 3.*

### 2.3. Inondations

Sans objet.

### 2.4. Remontée de nappe

Excepté certaines petites zones en bordure de territoire, la commune n'est sujette à aucun débordement de nappe ni d'inondation de cave.

*Cf figure 4.*

### 2.5. Cavités souterraines

La commune compte 1 ouvrage civil sur son territoire.

*Cf figure 5.*

### 2.6. Captage AEP

Aucun captage n'est présent sur la commune.

### 2.7. Autres zones protégées

La commune est concernée par :

- Des périmètres de précaution appliqués autour des axes de ruissellement de la pluie.

*Cf figure 6.*

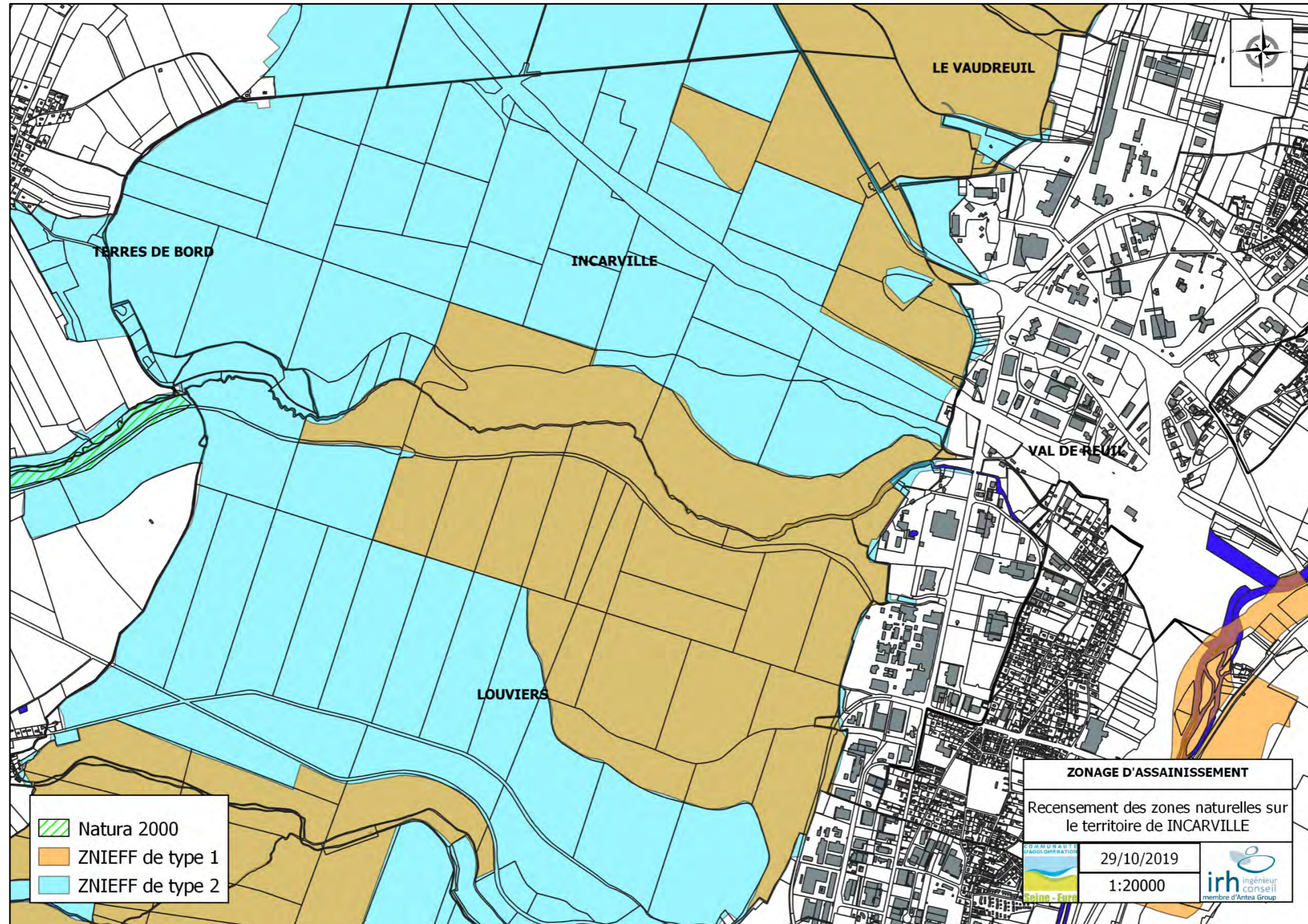


Figure 3 : Cartographie des zones naturelles de la commune (Réalisée par IRH à partir des données INPN)

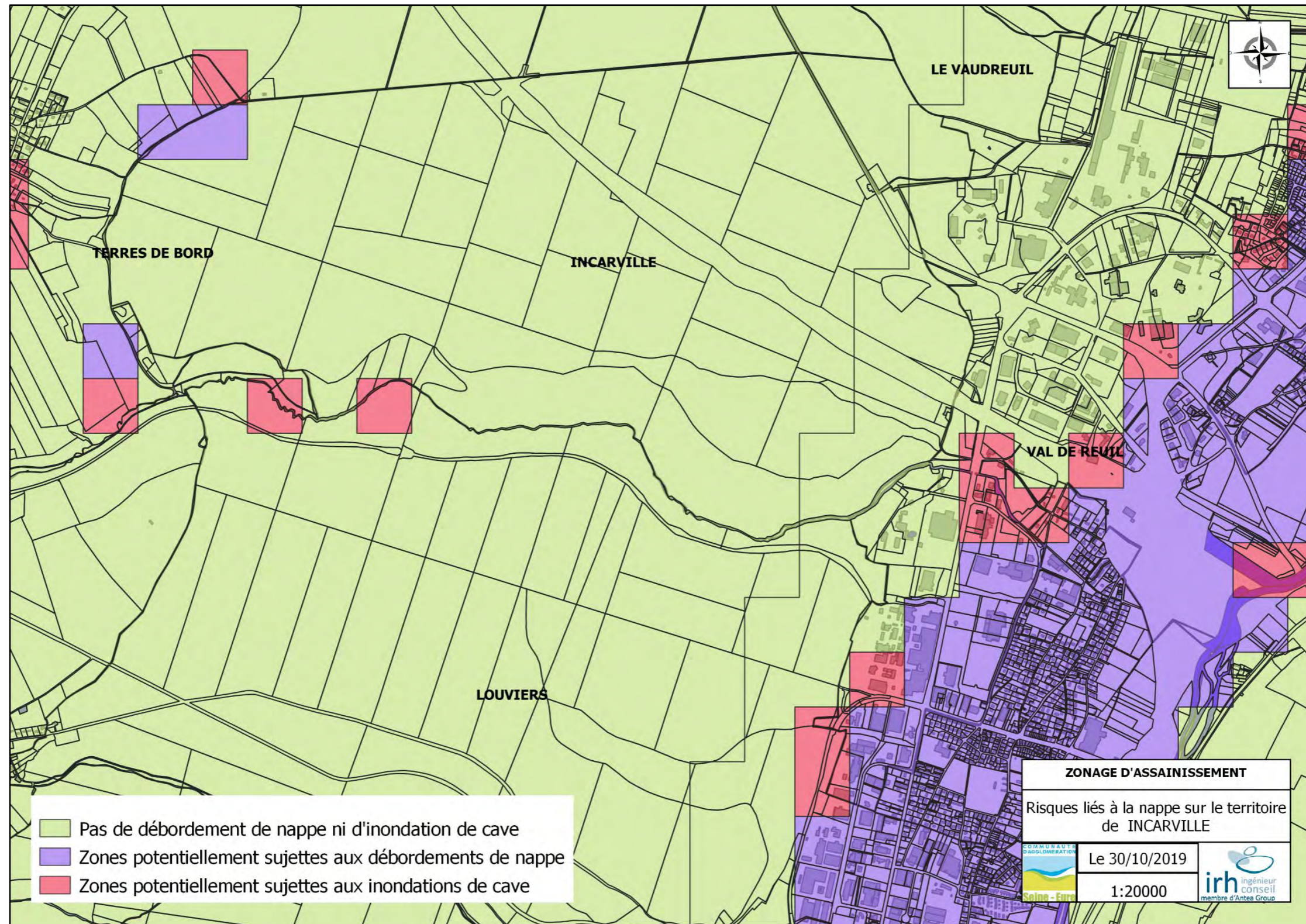


Figure 4 : Cartographie des zones à risque de remontée de nappe (Réalisée par IRH à partir des données transmises par la CASE)



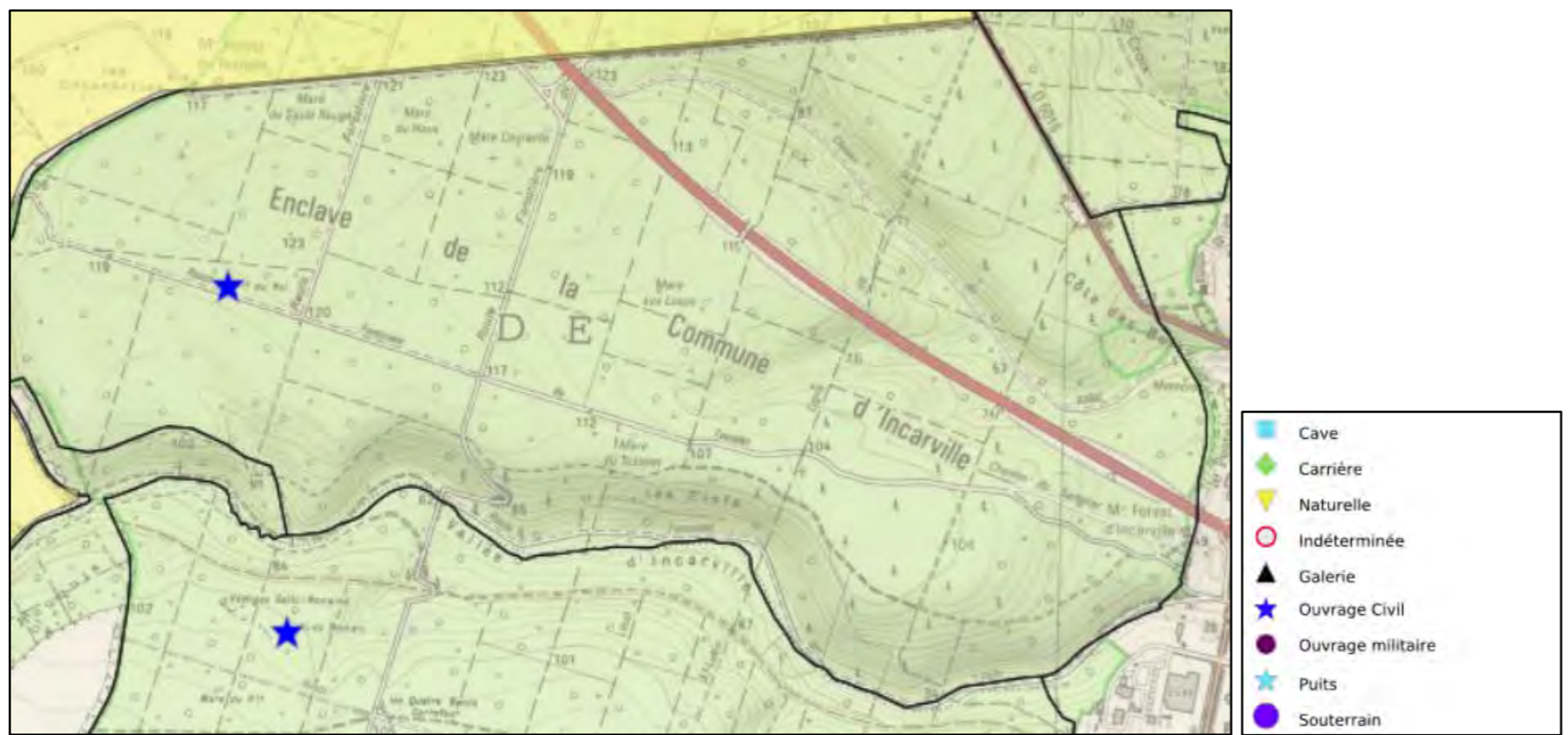


Figure 5 : Cavités de la commune (D'après géorisques.fr)

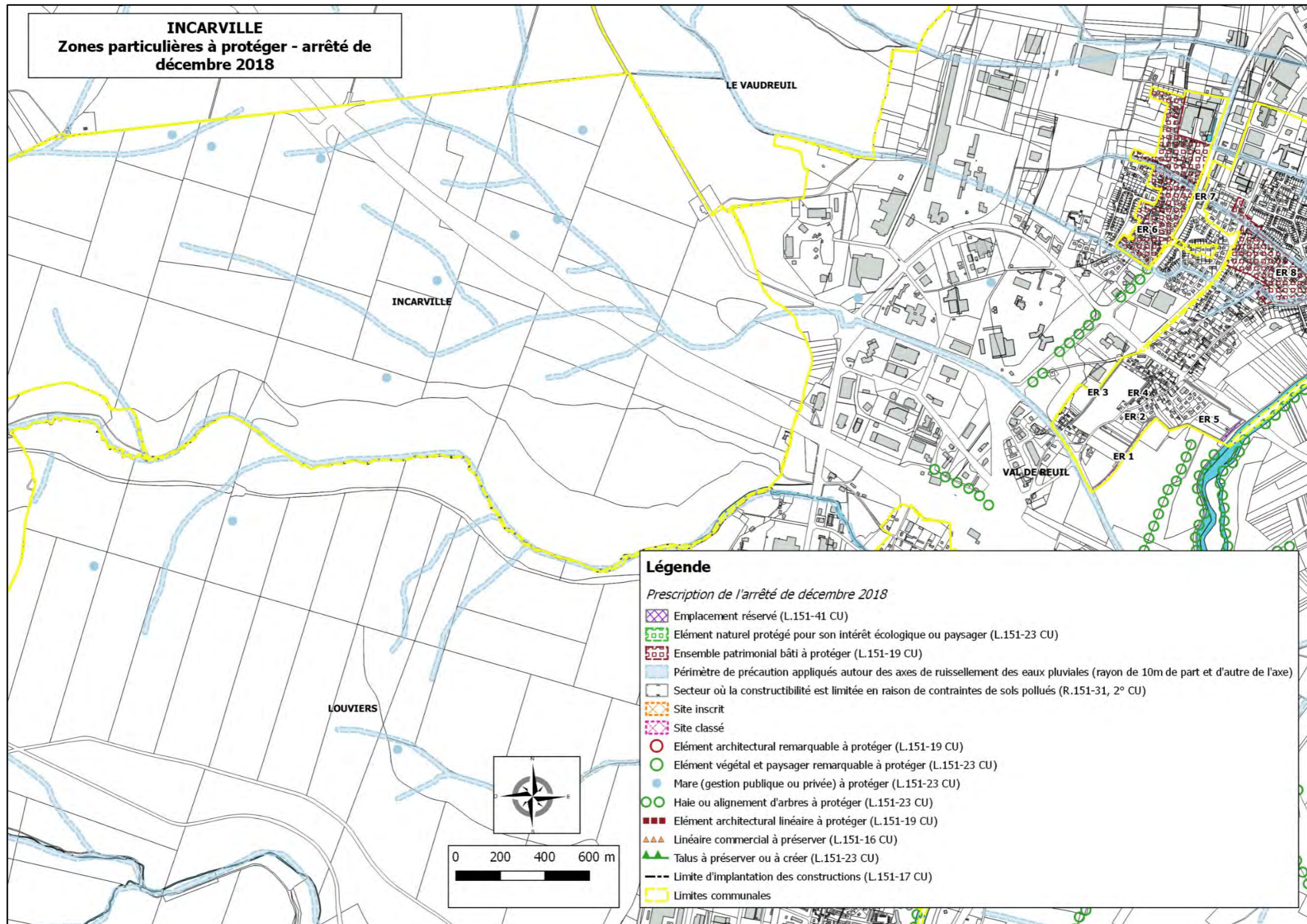


Figure 6 : Cartographie des zones protégées de la commune (Réalisée par IRH d'après les données du PLUi transmises par la CASE)

## 3. Assainissement existant

### 3.1. Zonage d'assainissement

La commune dispose d'un zonage d'assainissement réalisé en décembre 2006 délibéré le 13 juillet 2007. L'ensemble de la zone urbanisée de la commune est assaini en collectif.

*Cf figure 8.*

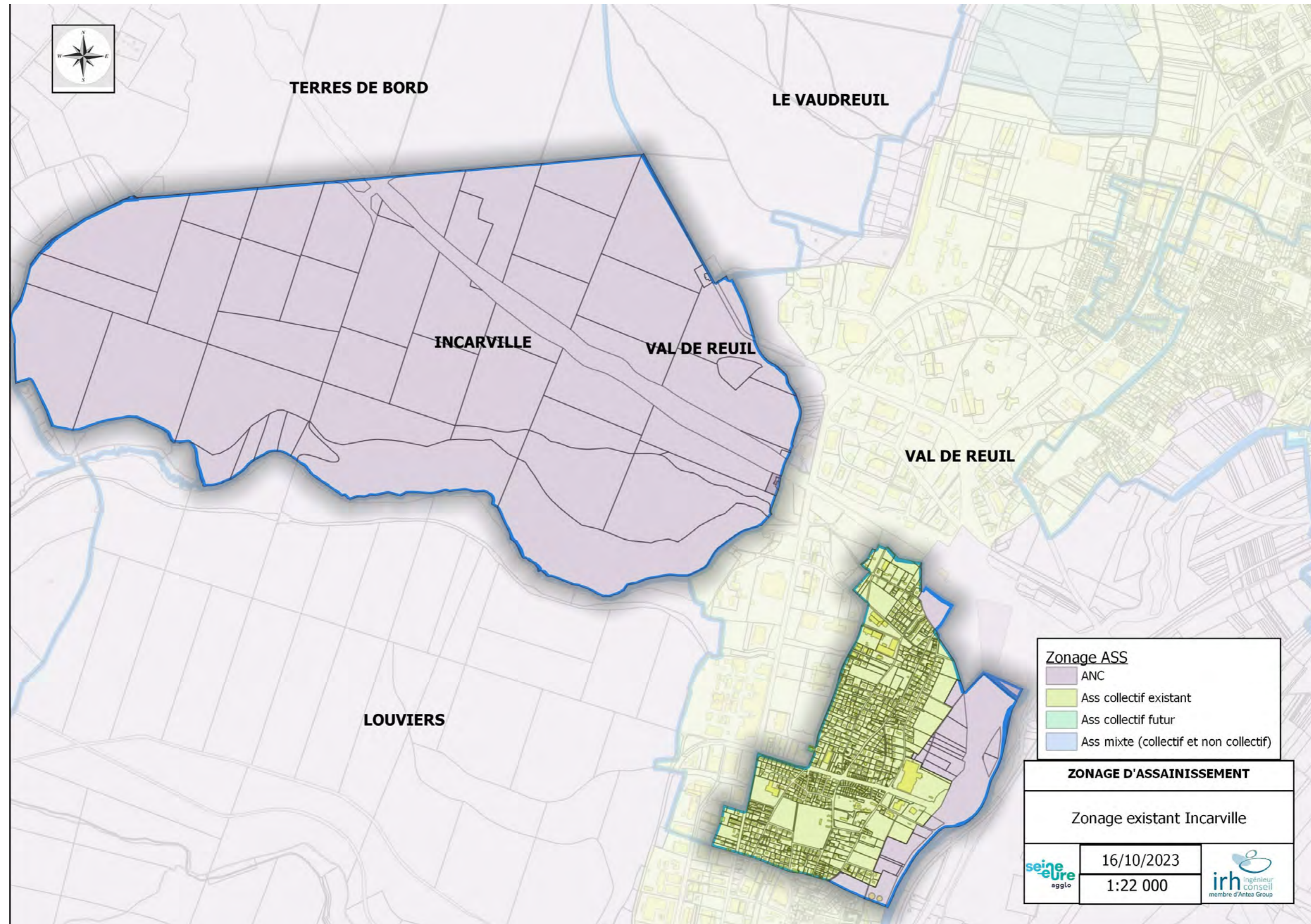


Figure 7 : Cartographie du Zonage existant de la commune (Réalisée par IRH d'après les données transmises par l'exploitant)

## 3.2. Assainissement Collectif

### 3.2.1. Réseau

D'après les données SIG et les données SATESE 2017 :

*Tableau 1 : Description du réseau de la commune*

Linéaire gravitaire (ml)	57823
Linéaire de refoulement (ml)	9242
Nombre de poste de refoulement	14
Nombre de raccordés	4 134

### 3.2.2. Station

Les effluents sont traités à la STEP de Louviers. D'après les données SATESE 2017 :

*Tableau 2 : Description du système de traitement de la commune*

Capacité nominale (EH)	34 000
Charge entrante 2020 (EH)	23 888
Soit charge disponible (EH)	0
Débit de référence (m <sup>3</sup> /j)	10 439
Volume moyen annuel en entrée (m <sup>3</sup> /j) <sup>4</sup>	3 927

---

<sup>4</sup> Moyenne des moyennes mensuelles

### 3.3. Assainissement non collectif

Un seul logement est assaini en non collectif d'après le programme de l'étude.

### 3.4. Type de sols

Un type de sol a été distingué sur le territoire :

*Tableau 3 : Types de sols de la commune*

<b>Types de sol</b>	<b>Description</b>	<b>Filière</b>	<b>Contraintes</b>
C	Sols peu profonds mêlés à une argile limoneuse	Lit filtrant drainé verticaux avec exutoire en surface	Exutoire en surface

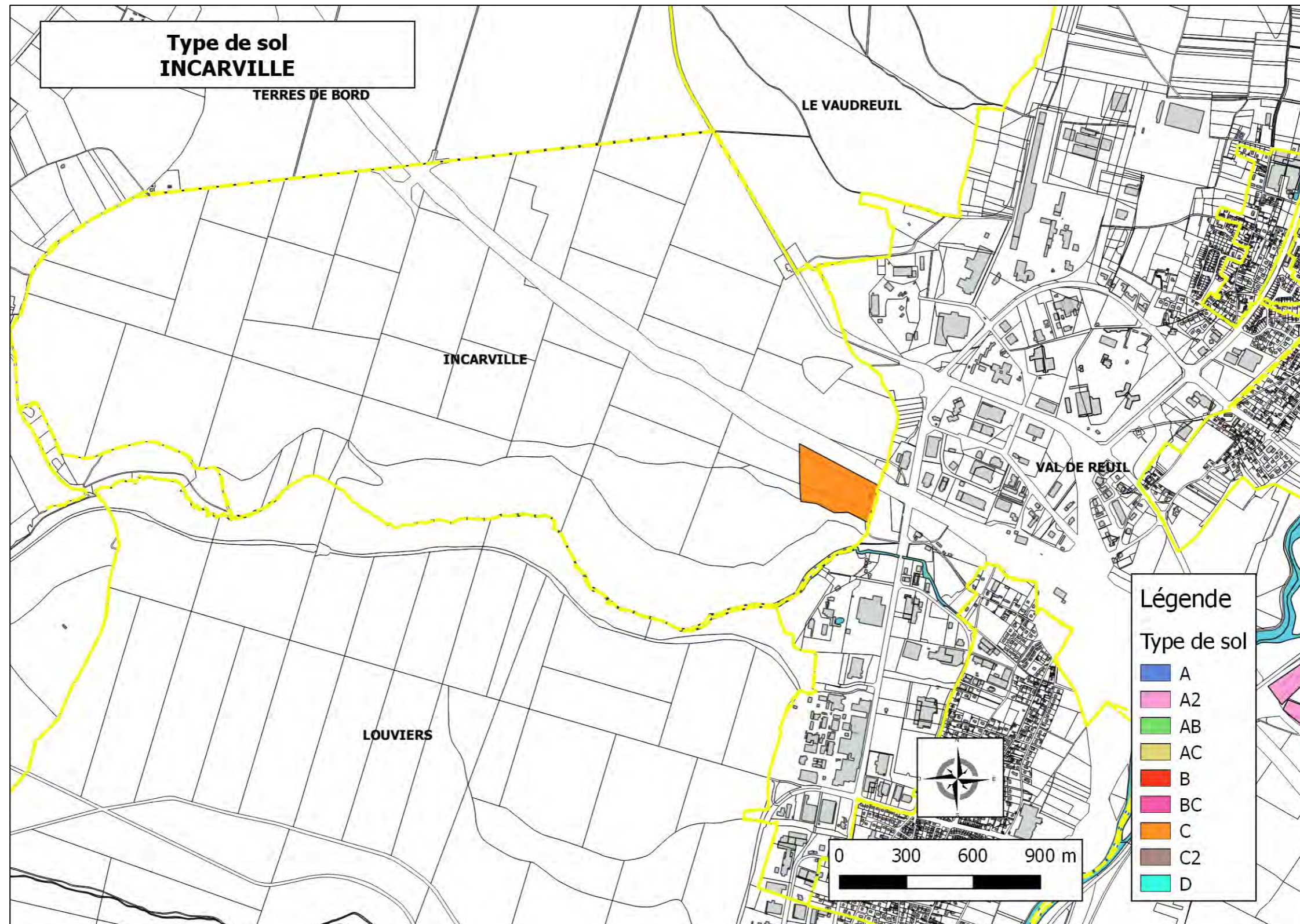


Figure 8 : Carte des sols de la commune (Réalisé par IRH à partir des données issues du dernier zonage transmises par la CASE)

## 4. Conclusion

Étant donné l'isolement des habitations assainies en non collectif, leur raccordement au réseau n'a pas lieu d'être étudié.

La collectivité a décidé de maintenir le Zonage existant



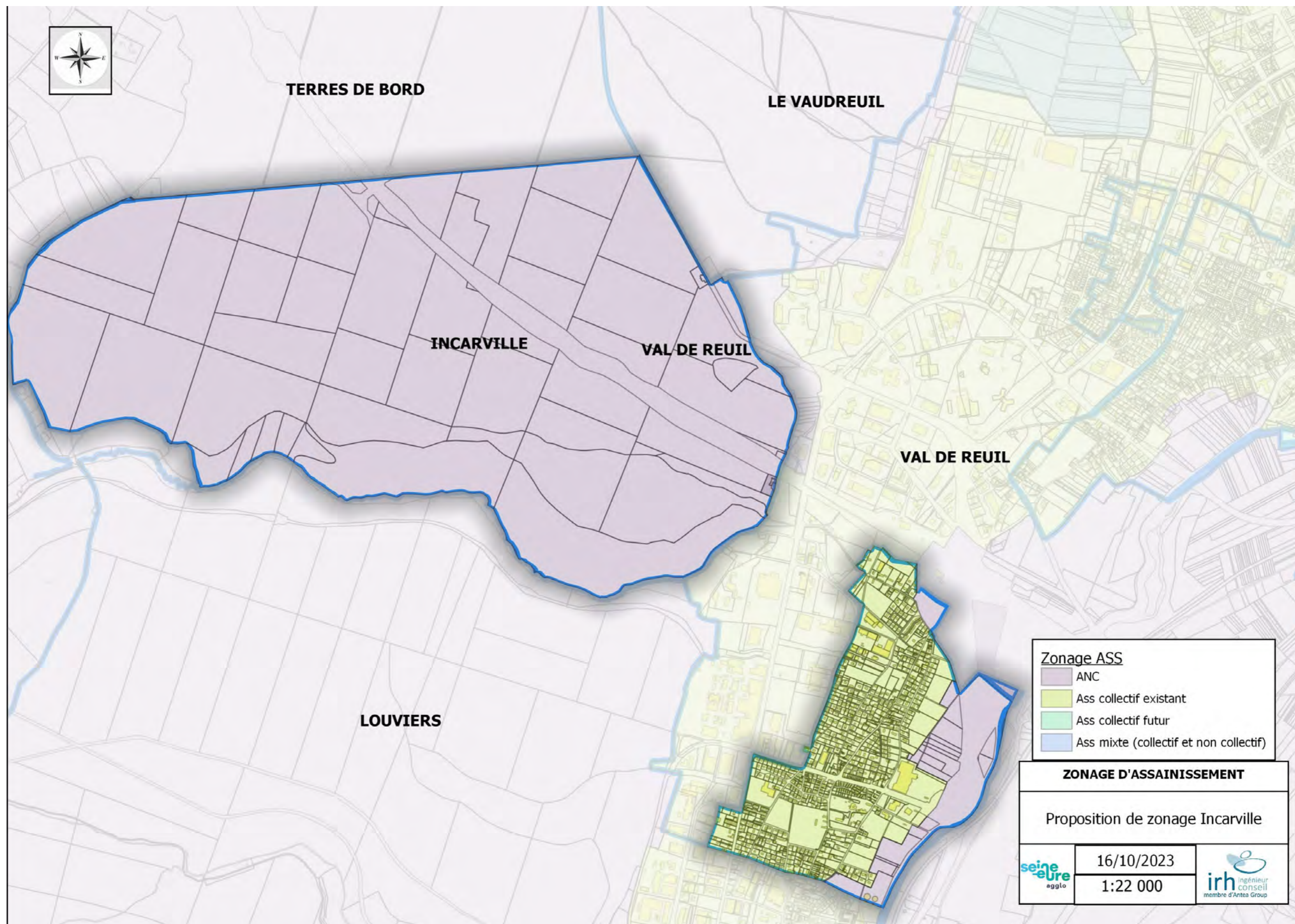


Figure 9 : Zonage final (réalisé par IRH après la validation du MOA)